



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090116

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/09/2025 20H22 C:000217 I:01976
V/REF : CIT20250907/0010
V/Appel du Dimanche 07/09/2025 a 20H22

**SDC 71 BIS AV DE GAULLE
S/C CITYA LES CARMES
4 BD JEAN MARIE L'HUILLIEZ
13800 ISTRES**

IMMEUBLE : TERRASSES D'AUBANEL
71 BIS AVENUE DE GAULLE
13140 MIRAMAS

11 Septembre 2025

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE N° 71 - LOGEMENT DE MME LIABART, RDC, *0677128425*
MOTIF : REFOULEMENT BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : Sté EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 07/09/2025 A 22H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LIABART.

DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION EAUX USEES DE LA DOUCHE.
ECOULEMENT RETABLI.
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 08/09/25 a 10H15 Sté EXCELIA(Perm.CITYA)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Installation et mise en place du matériel. Localisation de l'obstruction et recherche du sens d'écoulement du réseau.
Ouverture des tabourets et trappes de visite permettant l'accès au réseau.
Débouchage par procédé mécanique ou électromécanique.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090116

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	496,79	496,79
TOTAL H.T.				496,79
T.V.A. a 10,00%				49,67
TOTAL T.T.C.En EURO				546,46

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN